



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 FÉVRIER 2017 DE L'UNION SPORTIVE MULTIACTIVITÉ DE VIROFLAY

Mesdames, Messieurs,
Les adhérents de l'USMV,
Les parents d'adhérents,
M. Mittelette, Commissaire aux Comptes et sa collaboratrice E. Mittelette,
Henri Guillet (Secrétaire général), Bernard Sérénari (Président d'honneur) et Jacqueline Vézin (Membre d'honneur et du bureau)

Françoise Grain, Directeur associatif.

Alain Clément (Vice-Président) m'a informé de son empêchement à participer à cette Assemblée Générale et vous prie de l'en excuser.

Nous allons procéder à la tenue de notre Assemblée Générale Mixte suivant les Statuts de notre association.

L'Assemblée Générale Mixte est ouverte à 20 heures 15 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modifications mineures des statuts.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 10 février 2016
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du Secrétaire
- Questions financières
 - o Rapport financier saison 2015/2016
 - o Rapports du Commissaire aux Comptes (Rapport Général et Rapport Spécial)
 - o Approbation des comptes clos au 31/08/2016 et quitus
 - o Affectation du résultat 2015-2016
 - o Approbation du budget 2016-2017
- Élection de trois membres au Conseil d'Administration
- Questions diverses

Je vous remercie d'être venus si nombreux ce mardi soir à notre Assemblée Générale. C'est toujours un plaisir de vous accueillir.

Le quorum prévu par l'article 11-4 des statuts étant atteint puisque 143 personnes sont présentes ou représentées l'assemblée peut valablement délibérer.

Il déclare alors ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

MODIFICATIONS DES STATUTS

Henri Guillet procède ; à la lecture des modifications :

- ✓ Article 4 – Adhésion et cotisations (§4-2, 2^e paragraphe)
Les modalités d'établissement de ces participations sont précisées dans le Règlement Intérieur.
Au lieu de : « Ces participations (...). »
- ✓ Article 8 - Conseil d'Administration de l'Association
 - 8-3- Élection au Conseil d'Administration ou à l'un des Comités Directeurs de section (2^e paragraphe)
Au lieu de « Un candidat ayant (...), est dans l'obligation de prévenir l'Assemblée Générale Ordinaire de sa situation particulière. L'Assemblée appréciera si la candidature est recevable. »
Par :
Ne peut être candidat une personne ayant un lien de subordination avec l'association. De même, ne peut être candidat toute personne dont un membre de la famille proche a un lien de subordination avec l'association, la notion de famille proche étant définie comme suit :
 - une personne liée par le mariage ou un pacte civil de solidarité.
 - un ascendant ou descendant en ligne directe, allié en ligne directe ou un collatéral jusqu'au troisième degré inclus.*Un membre de droit ou élu du conseil d'administration et/ou d'un comité directeur de section qui crée un lien de subordination avec l'association, ou dont un membre de la famille proche crée un lien de subordination avec l'association, est démis automatiquement de ses mandats dès la création de ce lien.*
Le lien de subordination cité supra peut notamment provenir d'un contrat de travail ou d'une convention.
 - 8-4 - Réunion du Conseil d'Administration
Il est rajouté après le premier paragraphe : *Dans l'hypothèse d'un évènement revêtant une particulière urgence ou en cas de force majeure, un nouvel ordre du jour complété sera envoyé au plus tard 48 heures avant la date du CA, par mail, accompagné des documents nécessaires.*
(...)
Remplacer : Les décisions sont prises à main levée ou exceptionnellement à bulletin secret si le scrutin concerne des personnes et si ce mode est requis par au moins un des membres présents.
Par :
Au lieu de : « Les délibérations sont prises à main levée ou exceptionnellement à bulletin secret si ce mode est requis par au moins l'un des membres présents. »
- ✓ Article 11 - Assemblée Générale Ordinaire
11-4 - Quorum et vote de l'Assemblée Générale Ordinaire
Le vote par procuration est autorisé, chaque membre électeur pouvant détenir 2 pouvoirs au lieu de 4.
- ✓ Article 12 - Assemblée Générale Extraordinaire
12-1 - Objet
Le vote par procuration est autorisé, chaque membre électeur pouvant détenir 2 pouvoirs au lieu de 4.

Aucune explication complémentaire n'étant demandée, le Président soumet au vote la résolution suivante du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Résolution

APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve les modifications mineures des statuts.

Contre : 0

Abs : 0

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité

Le Président Jean-Pierre Rouillé déclare donc close l'Assemblée Générale Extraordinaire, et ouvre l'**Assemblée Générale Ordinaire**.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGO DU 10 FÉVRIER 2016

Le compte-rendu de l'AGO 2014-2015 a été envoyé en pièce-jointe à la convocation à l'Assemblée de ce soir.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le procès-verbal de l'AGO 2015-2016.

Contre : 0

Abs : 1

Le rapport moral est adopté à la majorité

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de notre club omnisports pour la saison 2015/2016.

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 10 février 2016.

L'USMV a eu 45 ans en 2016.

Lors de l'AG du 18 mars 2014, je vous avais dit qu'il faudrait au moins 3 années pour restructurer le club et le placer solidement sur les rails du XXI^e siècle compte tenu de l'environnement qui s'est bouleversé ces dernières années : professionnalisation de l'encadrement sportif, mise en place de la Convention Collective qui évolue sans cesse, de la Prévoyance puis de la Mutuelle obligatoire, dans un cadre juridique et financier de plus en plus complexe et du désengagement des pouvoirs publics sur les subventions, subventions de plus en plus compliquées à obtenir, à justifier sans cesse, je pense notamment au CNDS.

Nous nous retrouvons 3 ans plus tard et je dois vous dire que nous sommes qu'au milieu du gué.

Un gros travail a été poursuivi et est pratiquement terminé aujourd'hui sur la mise en conformité des contrats de travail des éducateurs sportifs, (professions de plus en plus contrôlée) qui sont tous aujourd'hui à jour de leur carte professionnelle.

La gestion de la paie a été externalisée.

Un travail de restructuration a été effectué, en étroite collaboration avec les sections concernées que je tiens à féliciter pour leur sérieux, leur investissement... et leur patience. Il s'agit des sections arts martiaux avec l'incorporation du judo, de la gym sportive et également du football qui a continué un gros travail de gestion mais également sportif avec par exemple la réception de nos amis allemands d'Hassloch et organisé les retransmissions des matchs de l'équipe de France sur grand écran à Dunoyer pendant l'Euro de foot.

Ce travail de restructuration porte ses fruits et se retrouve dans les comptes (le rapport du trésorier vous donnera les détails). Mais le travail continuera cette année et aura encore un impact positif

supplémentaire sur la saison 2016-2017, d'autant plus que, pour ces sections concernées, les effectifs repartent à la hausse.

Mais ne perdons pas de vue que nos efforts de gestion seront en partie contrariés par l'augmentation inévitable des frais fédéraux dus à la baisse des subventions publiques des Fédérations.

Sur d'autres sections, le travail est aussi récompensé. Le label « jeunes » a été obtenu par l'école de tennis et le label de bronze par la section tir à l'arc. Ces labels décernés par les Fédérations sur des critères très stricts montrent, une fois de plus, la qualité de l'accueil dans nos sections et récompensent, bien entendu, l'investissement des bénévoles.

Le club doit être économiquement équilibré et socialement efficace.

En juin, une majorité des adhérents de la section Course à Pied a choisi de quitter l'USMV.

Cette décision ne pose pas de problème d'équilibre des comptes.

La section a été mise en sommeil.

L'affiliation à la FFA a été renouvelée notamment pour l'organisation du Cross de la Sablière.

En effet, de nombreux anciens et des personnes de tous horizons m'ont contacté et vont créer un comité de soutien, des adhérents engagés, de différentes sections, m'ont aussi contacté pour une organisation en 2018. Une 1^{re} réunion a déjà eu lieu la semaine dernière. Cet élan populaire montre que le Cross de la Sablière, créé en 1977, est bien plus qu'une manifestation sportive comme une autre mais appartient au patrimoine sportif de la Ville et, à ce titre, doit perdurer.

Monsieur le Maire m'a confirmé son soutien total y compris logistique.

L'an dernier, nous apprenions que, grâce à l'action de Pascal Mossé et de son équipe municipale en appui de l'USMV, le Conseil Municipal avait voté le lancement des travaux de couverture de 2 courts supplémentaires de tennis et la rénovation des installations des tennis de la Chaumière.

Ce projet, dont les travaux commenceront au printemps pour se terminer à la fin de l'année, apportera une grosse bouffée d'oxygène pour l'USMV et au-delà de la section tennis car, ce projet réalisé, libérera la bulle des Prés aux Bois au profit d'autres sections (et/ou de nouveaux sports) et entraînera mécaniquement un meilleur équilibre budgétaire.

Equilibre budgétaire, d'autant plus compliqué à obtenir, que la piscine des Bertisettes fermera fin juin 2017 pour une durée prévisible de 3 ans nous contraignant à arrêter les activités de la section natation et à maintenir, nous l'espérons, la section plongée.

Mais, les 450 adhérents ne se retrouveront pas tous dans les autres sections, pour beaucoup surbookées, et se posera donc le problème d'une baisse durable des effectifs donc de nos recettes de cotisations.

Equilibre budgétaire précaire car, nous ne savons pas non plus comment les adhérents de la section tennis réagiront à la rentrée 2017 s'ils craignent de ne pas pouvoir jouer faute de courts de tennis disponibles.

Pour le gymnase des Prés aux Bois, nous n'avons toujours pas pu obtenir le rapport d'audit qui a été reçu en mairie à l'automne 2016.

Je tiens à remercier l'équipe des sports qui a réussi à obtenir un budget pour rénover et sécuriser l'extérieur du Stade des Bertisettes et, à l'intérieur, la création d'un vestiaire supplémentaire.

Nous continuons par ailleurs notre politique de formation grâce aux financements UNIFORMATION.

L'USMV a obtenu l'agrément pour recevoir des jeunes en service civique. Un jeune de la section football en a bénéficié.

Le 23 juillet 2015, a été signé le partenariat avec Go Sport Vélizy qui est un point de départ de notre recherche de financements nouveaux.

Ce partenariat a donné satisfaction aux deux parties et a été renouvelé pour un an

Un effort de communication sera fait pour mieux faire connaître les avantages du partenariat auprès de tous les adhérents.

Au sujet des manifestations organisées en 2015-2016, nous avons débuté en février avec le Cross de la Sablière, qui a connu un superbe succès populaire (plus de 1 000 participants), grâce au soutien actif du Service Communication de la Mairie, une campagne d'affichage sur les 17 grands panneaux, puis le

1^{er} mai par le 2^{me} tournoi de tir à l'arc sur le Stade des Bertisettes, puis le tournoi de l'Euro-foot à la Pentecôte (avec les jeunes d'Hassloch), le gala des arts de combat le 28 mai à Gaillon (avec la participation du judo-club d'Hassloch) et les manifestations habituelles.

L'USMV a participé au week-end du bien-être en avril 2016 (sections Qi Gong, tai chi chuan, yoga, gym douce et randonnée). Notre participation a été très appréciée au-delà du club permettant de mieux faire connaître nos activités à ceux qui ne les connaîtraient pas encore et a déclenché des inscriptions.

Notre développement est également nécessaire sociétal.

Nous nous sommes déjà ouverts aux personnes éloignées de la pratique sportive pour les sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport « loisir », au sport en famille même si la pratique compétitive reste la colonne vertébrale de nos sections.

Je ne rentrerai pas dans le détail des compétitions et événements sportifs. Le secrétaire général le fera complètement dans son rapport d'activités.

Je terminerai par les perspectives d'avenir. Nous allons continuer, si vous nous soutenez, la réorganisation de l'USMV avec pour objectif de conserver un choix de sports, des cotisations raisonnables afin de nous projeter dans l'avenir et mieux maîtriser notre destin tout en étant un interlocuteur plus convaincant vis-à-vis de nos partenaires dans un environnement concurrentiel malgré un mode économique encore fragile et aggravé par le désengagement des collectivités publiques.

Un gros travail a été réalisé par la Commission Informatique qui va permettre d'aboutir à la création d'un fichier commun de tous les adhérents. La sécurité, vérifiée et donc garantie par l'équipe, permettra, à terme, les inscriptions en ligne puis, enfin, le paiement en ligne.

Je tiens à remercier Alain Clément, Antoine de Lobel-Mahy, Jean-Luc Servin et Fabien Leuret (+ l'équipe de la plongée) pour ce travail de professionnels effectué bénévolement au profit de tous.

Ce travail n'a pas encore pu aboutir compte tenu de la complexité du problème et de l'absence d'entreprises professionnelles solides capables de créer un tel outil.

La FFCO devrait, en 2017, sortir un outil performant qui sera distribué sur le plan national. J'ai parfois l'impression que nous perdons beaucoup de temps précieux mais nous ne pouvons faire mieux, ni plus aujourd'hui. Ce serait un gros soulagement pour les bénévoles de supprimer ce travail fastidieux.

Je tiens à remercier Pascal Mossé, Paola Pilichiewicz et Antoine Beis, Conseillers Municipaux chargés des sports, pour leur engagement, leur disponibilité et leur aide au quotidien mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2016 et organisera en 2017.

A ce propos, je vous annonce déjà le Big Game de basket le samedi 27 mai à Gaillon, le grand tournoi de football féminin le 1^{er} mai aux Bertisettes et le Rando challenge le dimanche 1^{er} octobre.

Je remercie également Mme Couderc, Directrice des Services de la Mairie, Mme Magne du Service financier, Mme de Veyrac du Service Communication ainsi que les maires-adjoints notamment Louis Le Pivain et Vincent Guillon pour leur écoute.

Je remercie également tous les salariés qui font le maximum au quotidien, avec une mention particulière à Françoise et à Jean-Loup que je côtoie quotidiennement et aux membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et la Mairie pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives de la Commune.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE

1. Rapport d'activités des sections :

L'USMV pour la saison 2015/2016, ce sont 4 171 adhérents, nombre quasiment stable à -0,9 % par rapport à l'année précédente. La répartition entre hommes et femmes, majeurs et mineurs, habitants de Viroflay ou extérieurs reste extrêmement stable avec 48 % de femmes, 74 % de Viroflaysiens et 47 % de mineurs. 20 % des habitants de Viroflay sont donc adhérents de notre association, soit 1 sur 5.

Cette stabilité recouvre cependant des réalités assez diverses. Quelques sections ont connu une diminution de leurs effectifs, comme la course à pied, -24 %, le football, -16 % ou la boxe française à -15 %. D'autres ont au contraire augmenté, parfois nettement, leur nombre d'adhérents, comme le tir à l'arc, +27 %, le yoga, +13 % ou les arts martiaux à +10 %. Les autres sections n'ont connu que des variations minimales.

L'année a vu le 45^e anniversaire de l'USMV qui a été célébré par une grande fête des arts martiaux et des boxes au gymnase Gaillon. L'après-midi a permis à de nombreux visiteurs de s'essayer à divers arts martiaux, et a vu s'affronter les équipes de judo d'Hassloch et Viroflay. La soirée a été consacrée à des démonstrations qui ont beaucoup intéressé une assistance nombreuse.

Je vais essayer maintenant de vous résumer l'essentiel des activités des sections ainsi que les principaux résultats obtenus par les sections compétitives. Ce rapport a été établi à partir des rapports de plénières qui me sont pratiquement tous parvenus en temps et en heure, soyez en tous remerciés. Il ne s'agit que d'un résumé, et j'invite tous ceux qui souhaitent avoir des informations plus complètes à se tourner vers les sites des sections.

– **Arts Martiaux :**

Beau résultat en judo avec une 1^{re} et une 2^e place au championnat départemental benjamins, qualificatives pour le championnat régional.

En karaté, de belles performances au niveau de la ligue, de la région et même sur le plan national avec la sélection d'un compétiteur à la phase finale du championnat de France.

3 ceintures noires ont également été décrochées en juin.

Forte hausse de l'activité Taï-Jitsu Do à +70 %, et très bonne participation des enfants au tournoi de Villepreux où sur 7 participants 4 sont montés sur le podium.

Pour les autres arts martiaux non compétitifs, l'Aïkido et le Viet Vo Dao sont en baisse de participants pendant que le Taï Chi Chuan reste stable.

– **Basket**

Bonne année sportive avec un bravo particulier pour les séniors et les anciens, équipe nouvelle créée cette année, qui ont arrivées 3^e de leur division.

Le club doit aussi être félicité pour avoir reçu cette année le trophée du fair-play, décerné au club dont l'ensemble des équipes a reçu le moins de fautes techniques ou disqualifiantes pendant le championnat.

– **Boxe française**

Peu de participations aux compétitions Ile de France du fait de difficultés d'organisation et de disponibilité.

4 tireurs ont cependant participé à la coupe départementale des débutants dont un a été en demi-finale et a remporté la coupe du meilleur assaut ;

2 tireuses ont participé à la coupe des jeunes dont une a accédé à la demi-finale.

Enfin deux boxeurs ont été engagés au critérium IdF (séniors M80 et junior M70). Un grand bravo à Valentin qui a remporté le critérium Juniors M70.

– **Boxe anglaise**

C'était la première saison pour cette nouvelle section qui s'est affilié à la Fédération en section Boxe éducative, et donc non compétitive.

22 adhérents ont participé activement et régulièrement aux entraînements dirigés par Ali Ennabati, surtout des adolescents et jeunes adultes.

– **Course à pied**

Deux événements importants cette saison, le Cross de la Sablière qui a réuni près de 1 000 participants, et le Week-end à St Pierre de Chartreuse avec la participation de 22 adhérents dont 17 ont couru.

– **Foot**

Le club a reçu, en octobre 2015, le label fédéral d'école de football et nous l'en félicitons. Le nombre d'adhérent a certes diminué, mais ceci touche surtout les vétérans dont l'équipe a d'ailleurs été supprimée. Les équipes jeunes sont, elles, très dynamiques, et j'anticipe sur le rapport de l'année prochaine en vous annonçant la création à la rentrée 2016 d'une équipe féminine très enthousiaste.

Les stages de vacances et le week-end de Clairefontaine ont eu un grand succès.

Les tournois de fin d'année, les 4-5 et 11-12 juin ont rassemblés 16 et 24 équipes avant de clôturer la saison par la fête de fin d'année qui a vu s'affronter amicalement parents et enfants.

– **Gym Vitalité**

La plus importante section de l'USMV, au moins par le nombre, puisqu'elle compte cette année 1044 adhérents, âgés de 16 à 90 ans. 51 heures de cours sont mises à disposition chaque semaine dans 13 activités différentes. De nombreux stages divers et variés ont aussi été organisés durant les week-ends ou les vacances scolaires et ont eu beaucoup de succès. Un grand bravo à l'ensemble des dirigeants et animateurs de la section dont le dynamisme ne faiblit pas.

– **Gym Sportive**

Malgré une diminution du nombre d'adhérents, qui a amené à la suppression de 3 groupes, le bilan financier de la GS s'est amélioré, et il faut en féliciter dirigeants et moniteurs.

Un spectacle des groupes école de gym et trampoline garçon a eu lieu deux après-midi de juin au grand plaisir des parents spectateurs.

La fête de la gym a réuni 200 personnes enthousiastes le samedi 25 juin autour des démonstrations de gym, de trampoline et de modern-jazz.

9 équipes ont participé aux compétitions régionales et inter-régionales, 8 féminines et une masculine ainsi que 21 gymnastes en individuel, 9 féminines et 12 masculins.

Au total, 3 podiums départementaux en division inter-régionale (2 en individuel et 1 en équipe) dont un titre de championne départementale minimales 12 ans pour Jade et un de vice-championne départementale pour Amandine en Cadettes 14 ans, et deux podiums en division régionale. Les garçons n'ont, eux, pas obtenu de récompense cette année.

– **Plongée**

38 baptêmes ont été réalisés cette année. La sortie à Erquy a rassemblé 26 participants, la sortie « premières bulles » 31 à Hyères.

La plupart des nouveaux plongeurs arrivent au club avec un niveau obtenu pendant leurs vacances. 1 seul niveau 1 a donc été obtenu pour 5 N2 et 5 N3.

La section a organisé un challenge interne de plongée sportive et participé au challenge interclub de Vélizy.

Des soirées festives ont aussi été organisées ; une soirée raclette à la pépinière d'entreprises, et la soirée du club au Pavillon d'Elvire.

– **Randonnée pédestre**

Les randos organisées presque tous les samedis et une dizaine de dimanche, les week-ends et les séjours d'une semaine rassemblent de 13 à 22 participants.

La section a lancé en novembre l'opération randoNett' qui a permis la récupération de 270 litres de déchets. Renouvelée en avril avec plus de communication, elle a réunis 40 personnes sur deux samedis et permis la récupération de 400 litres de déchets. Elle sera renouvelée tous les mois d'avril.

Après des essais avec l'association Marche et Rêve de Versailles, la section souhaiterait élargir son activité à la marche nordique, mais elle est en attente d'un volontaire pour prendre en charge cette activité pour laquelle une demande existe.

– **Tennis de table**

Petite augmentation des effectifs, de 8 %, mais nette augmentation du nombre d'équipes avec 5 équipes adultes au lieu de 4 et 5 équipes jeunes au lieu de 3 la saison dernière.

Chez les adultes, en championnat de France, l'équipe 1 remonte en PR, l'équipe 2 arrache son maintien en D2, les équipes 3, 4, et 5 restent ou montent en D3.

Au championnat de Paris, l'équipe 1 (9 joueurs) se maintient en honneur, et l'équipe 2 (3 joueurs) termine 2^e de sa poule.

5 équipes jeunes ont participé au championnat de France dont deux équipes cadets qui ont fini 19^e et 32^e sur 54.

Le tournoi des rois organisé en janvier a été un franc succès et a réuni plus de 80 personnes.

2 tournois internes pour les jeunes et les 2 soirées de convivialité adultes ont également été bien appréciés.

– **Tir à l'arc**

Nette augmentation du nombre d'adhérents, nous l'avons vu, mais augmentation encore plus importante des participations à des concours. Le palmarès qui en résulte est impressionnant avec 19 médailles d'or, 25 d'argent et 23 de bronze. Il est particulièrement gratifiant pour la compagnie et les formateurs de voir que 3 de ces médailles d'or, 5 des argent et 6 des médailles de bronze ont été obtenues par des débutants. La compagnie est très heureuse et fière de voir que sur les 25 débutants inscrits en 2015, 22 se sont réinscrits en 2016.

Les formateurs continuent d'ailleurs de se perfectionner, puisque Antoine a obtenu le diplôme d'entraîneur 1 et que Luc a entrepris la formation d'arbitre fédéral.

Le Tir du Muguet a encore une fois connu un grand succès, avec cette fois une météo favorable, mais la lourdeur de sa préparation fait s'interroger sur la pérennisation de ce tir.

Le concours des débutants, qui est organisé sur le terrain de la section, est beaucoup plus facile à organiser, et a connu, malgré une météo maussade un franc succès.

– **Yoga**

Année record en terme de participation, puisqu'il a même fallu refuser des inscriptions pour pouvoir maintenir une bonne qualité des cours.

En dehors de la qualité de ceux-ci, cet engouement est sans doute lié aussi à la participation importante au forum des associations qui a permis de rencontrer et d'informer de nombreux viroflaysiens.

La galette des rois en janvier a réuni une trentaine de participants.

– **Natation**

Je terminerai ce rapport par la natation, en dérogeant à l'ordre alphabétique que j'ai suivi jusque-là.

En effet, cette section va malheureusement devoir cesser son activité l'été prochain du fait de la fermeture de la piscine pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

A l'aube donc de la fermeture de cette section, que nous espérons momentanée, il nous a paru intéressant de vous rappeler les principaux succès qu'elle a remportés ces dernières années. :

- 9 qualifications nationales
- 52 qualifications régionales
- 4^e club des Yvelines 4 années de suite
- L'équipe messieurs dans les 24 meilleures équipes de la région
- 2 titres de champion de France maître (Sont ainsi appelés les vétérans chez les nageurs, mais chez eux, cela commence à 25 ans !)
- 3 titres de champion olympique maître (2 en relais et un individuel)
- Une nageuse dans les 15 première de la coupe de France en eaux libres 2 saisons de suite
- Plus de 250 nageurs engagés dans l'ENF
- Plus de 25 sélections en équipe des Yvelines
- 7 encadrants formés (brevets fédéraux et brevets d'État)
- 400 compétitions dont une trentaine hors région
- 16 stages en déplacement (Lamoura, Chamonix, Saint-Raphaël, Dignes, Épinal etc...)

J'aimerais donc aux vu de ces résultats élogieux adresser en votre nom à tous un très grand merci à Jean-Luc Béal et à toute son équipe qui par leur travail à l'organisation et à l'encadrement de cette section ont permis à tous leurs nageurs de s'épanouir à Viroflay.

Le bureau va proposer au Conseil d'Administration, d'élever Jean-Luc Beal au titre de membre d'honneur de l'USMV.

2. Rapport d'activité Administratif :

Il a été organisé une réunion le 5 octobre avec les trésoriers de sections suite au renouvellement de plusieurs dirigeants bénévoles et à la modification des procédures.

Effectif au 31/08/2016 :

11 sections sur 16 + le Central emploient du personnel rémunéré.

Nombre de salariés : 52

Nombre hommes : 34, soit 65 %

Nombre femmes : 18, soit 35 %

Equivalent temps plein : 13

Type de contrats :

CDI Temps plein : 4 (3 administratifs au Central et la gardienne du tennis)

CDI Temps partiel : 2 (une secrétaire et la gardienne du tennis le dimanche)

CDII (Contrat à Durée Indéterminée Intermittent) : 46 éducateurs

Que ce soit en début de saison ou en fin de saison, la charge de travail relative à l'élaboration des contrats et des avenants est considérable. Quelques chiffres :

- 36 avenants ou contrats en septembre 2015
- et 16 Solde De tout Compte entre juin et août 2016 ont été rédigés.

Pour l'ensemble de la saison, toutes sections confondues, on dénombre l'établissement de :

- 22 CDII ou CDD,
- 60 avenants, principalement pour le multisport
- et 24 SDC.

J'arrive au terme des rapports d'activités de l'USMV et remercie ici toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de ces rapports.

RAPPORT FINANCIER SAISON 2015/2016

Le rapport financier est présenté par Jean-Pierre Rouillé, en l'absence de Trésorier Général.

| COMpte DE RESULTAT au 31 août 2016 | | | |
|---|--------------------|--------------------------------------|--------------------|
| CHARGES | MONTANT | PRODUITS | MONTANT |
| MATERIEL / EQUIPEMENTS | 36 168 € | VENTES | 13 350 € |
| FOURNITURES | 40 850 € | RECETTES ANNEXES | 98 487 € |
| LOCATIONS / SOUS TRAITANCE | 13 450 € | | |
| ENTRETIEN & REPARATION | 14 341 € | | |
| ASSURANCES & FRAIS FEDERAUX | 91 268 € | SUBVENTIONS | 196 873 € |
| DIVERS | 8 572 € | | |
| INTERMEDIAIRES | 36 897 € | | |
| PUBLICITE | 7 325 € | | |
| DEPLACEMENTS & RECEPTIONS | 138 273 € | PRODUITS GESTION COURANTE | 945 043 € |
| FRAIS POSTAUX & BANCAIRES | 6 945 € | | |
| FRAIS DE RECRUTEMENT | 395 € | | |
| REMUNERATIONS BRUTES | 597 157 € | | |
| CHARGES SOCIALES (y compris Taxe s/ les Salaires) | 244 922 € | TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION | 1 607 € |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS | 11 212 € | | |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 1 247 775 € | TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 1 255 360 € |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 7 585 € | | |
| CHARGES FINANCIERES | 4 € | PRODUITS FINANCIERS | 1 804 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 321 € | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 29 740 € |
| TOTAL DES CHARGES | 1 248 100 € | TOTAL DES PRODUITS | 1 286 905 € |
| EXCEDENT | 38 805 € | | |
| TOTAL GENERAL | 1 286 905 € | TOTAL GENERAL | 1 286 905 € |

Le résultat de l'omnisport se traduit par un excédent de 38 805 € contre une perte de 39 335 € la saison dernière. Toutefois le résultat d'exploitation (hors produits financier et exceptionnel) n'est, lui, que de 7 585 €. Ce qui représente 1,75 € par adhérent.

Remarques sur le résultat d'exploitation :

Les charges s'élèvent à 1 247 775 € et les produits à 1 255 360 €.

Au sujet des charges :

Elles sont en diminution de 45 505 € par rapport à la saison précédente. Ce qui s'explique principalement par la baisse du poste « rémunérations + charges », comme annoncé lors de la dernière AG. Cette baisse est plus élevée (plus de 55K €) que nos prévisions en raison de la vacance du poste du comptable pendant 5 mois. Cependant, ce poste a été partiellement pourvu par des intérimaires pour un coût de 11 274 €.

Par ailleurs, l'externalisation de la paie en avril dernier représente un coût de 9 304 €.

Le coût salarial (rémunérations + charges sociales + taxes assises sur les salaires) représente 842 079 €, soit plus de 67 % de nos charges.

Le poste « Assurances et frais fédéraux » comprend l'assurance responsabilité civile pour 6 155 €, les licences et assurances aux fédérations pour 68 019 €, les engagements sportifs pour 12 029 € et les cotisations et affiliations aux fédérations pour 5 065 €.

Le poste déplacements et réceptions comprend les frais de stages pour 77 055 €. Cette dépense se retrouve dans les recettes, les stages étant payés par les adhérents.

A noter que le coût du gala organisé le 28 mai 2016 pour les 45 ans de l'USMV s'est élevé à 3 700 €.

Au sujet des produits :

Les produits d'exploitation sont en hausse de 28 495 €.

Les recettes des activités sportives s'élèvent à 1 056 880 € et sont en hausse de 5 % par rapport à la saison précédente. Cette hausse porte principalement sur les postes suivants :

- « cotisations & licences » dont 19 725 € d'adhésion à 5 €. Ce principe d'adhésion a été voté lors de l'AG Mixte du 15 avril 2015,
- « manifestations sportives et stages » pour plus de 11 K €,
- « Frais bénévoles non remboursés » pour 4 556 €. Les dépenses correspondantes se trouvent dans les différents comptes de charges.

En ce qui concerne les subventions, on notera une diminution de la subvention municipale. Malgré la baisse de la dotation globale de financement versée par l'État aux collectivités, nous espérons que la municipalité continuera à soutenir notre action. La subvention municipale étant une composante essentielle du soutien à l'USMV. Je rappellerai que le terme « subvention » est une construction issue du verbe latin subvenir (« accourir au secours de »).

Le poste « subventions » comprend principalement la subvention municipale à hauteur de 180 000 € dont 10 000 € pour le gros matériel, 11 173 € du Conseil Départemental, et 4 500 € du CNDS répartis comme suit :

- 2 000 € pour la section Tennis
- 1 500 € pour le Multisport
- 1 000 € pour le Tennis de table.

Les dossiers de subvention sont devenus complexes et il est de plus en plus difficile de satisfaire aux critères retenus par la DDCS : développement du sport féminin et aux handicapés, zone quartier difficile.

Dans les produits de gestion courante, on retrouve principalement les cotisations et adhésions pour 683 317 €, les licences payées par les adhérents pour 63 991 €, les stages, les locations de courts et frais des bénévoles non remboursés pour 197 722 €.

Voilà ce que l'on peut dire sur le résultat d'exploitation de **7 585 €**.

J'attire votre attention sur l'excellent résultat de l'association de 38 805 € qui provient d'un résultat exceptionnel de + 29 419 € suite au solde du remboursement pour 18 775 € de F. Mussard et de 10 950 € de la part de sponsors.

A propos de sponsoring, sans le versement de VAA – Piscine Montbauron de 6 000 € à la section natation, le poste sponsors serait en forte baisse puisqu'il passerait en dessous des 5 000 €. Pour mémoire, il était de 9 156 € pour la saison 2012/2013, 5 250 € pour 2013/2014 et 7 800 € en 2014/2015. Il faut continuer la recherche de sponsors en la renforçant.

C'est donc un résultat élevé qui ne se reproduira pas la saison prochaine, car F. Mussard a fini de rembourser sa dette. La saison dernière, F. Mussard avait effectué un premier versement de 5 000 €, c'est donc 23 775 € qui ont été remboursés.

Quelques remarques au niveau des sections.

La plupart d'entre elles finissent excédentaires.

Néanmoins et malgré de notables efforts cette saison, certaines sections ont des résultats déficitaires :

- La section « football » a diminué son déficit de la saison de plus de 20 000 € et ce malgré la diminution du nombre d'adhérents. Ce bon résultat s'explique par la baisse de sa masse salariale et des postes « achats d'équipements et de matériel » et « pénalités sportives ».

Nous pouvons nous féliciter de la bonne gestion de la section football après les agissements préjudiciables des saisons 2011 à 2014 que nous avons tous encore en mémoire.

- La section « gym sportive » a également fait preuve de rigueur dans sa gestion. Mme Audrey Guzian, présidente de la section doit être remerciée pour son implication et les mesures prises pour réduire son déficit ainsi que Sylvain-Pierre, le trésorier.
- La section « natation » accuse pour sa part un déficit plus élevé que les saisons précédentes. Ce qui est logique compte tenu de la fermeture pour travaux de la piscine. De nombreux adhérents ont anticipé cette fermeture et ne se sont pas réinscrits chez nous en début de saison.

Je conclurai en rappelant qu'une attention particulière est portée sur la réduction des dépenses depuis la nouvelle mandature et notamment sur les dépenses de salaires. Il nous reste à rechercher des recettes complémentaires pour donner au central les moyens humains d'exercer ses responsabilités pour, entre autres, mettre un frein aux irrégularités dans les sections.

Il faut avoir l'esprit que nous sommes un omnisport.

J'en ai terminé avec l'examen des comptes et je vous remercie de votre attention.

Je passe la parole au Commissaire aux Comptes.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Mittlette, Commissaire aux Comptes, présente son rapport et approuve les comptes sans réserves.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 612-5 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

| COMPTES DE RESULTAT | | | | | |
|---|--------------------|--------------------|--|--------------------|--------------------|
| DEBIT | 31/08/2016 | 31/08/2015 | CREDIT | 31/08/2016 | 31/08/2015 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Achats | 12 380 € | 19 268 € | Ventes de marchandises, de produits fabriqués | 13 350 € | 6 801 € |
| Variation de stocks | -427 € | -1 798 € | Manifestations sportives, stages et cours collectifs | 271 349 € | 260 252 € |
| Autres charges externes | 376 866 € | 352 934 € | Cotisations Licences | 747 234 € | 723 559 € |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 27 990 € | 31 517 € | Subventions d'exploitation | 196 873 € | 207 577 € |
| Rémunération du personnel | 597 157 € | 647 638 € | Autres produits | 24 947 € | 15 969 € |
| Charges sociales | 216 931 € | 230 588 € | Transfert de charges d'exploitation | 1 607 € | |
| Dotations aux amortissements | 1 591 € | 1 809 € | | 1 255 360 € | 1 214 158 € |
| Dotations pour risques et charges | 9 621 € | 5 996 € | | | |
| Autres charges | 5 665 € | 5 329 € | REPRISE SUR PROVISIONS | 0 € | 12 708 € |
| | 1 247 775 € | 1 293 281 € | | | |
| CHARGES FINANCIERES | 4 € | 0 € | PRODUITS FINANCIERS | 1 804 € | 2 722 € |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 321 € | 234 € | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 29 740 € | 24 592 € |
| | | | | | |
| SOLDE CREDITEUR (EXCEDENT) | 38 805 € | | SOLDE DEBITEUR (DEFICIT) | | 39 335 € |
| | | | | | |
| TOTAL | 1 286 905 € | 1 293 515 € | TOTAL | 1 286 905 € | 1 293 515 € |
| | | | | | |
| EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | | | |
| Mise à disposition gratuite de biens | 105 200 € | 105 200 € | | | |
| TOTAL | 105 200 € | 105 200 € | | | |

Première résolution

APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31/08/2016 ET QUITUS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport financier et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes donne quitus au Président et aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats, et en conséquence, elle approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Contre : 0

Abs : 0

Le rapport financier, le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes et l'approbation des comptes clos le 31 août 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Deuxième résolution

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015/2016

Monsieur le Président rappelle que le résultat de l'exercice clos le 31 août 2016 est un excédent de 38 805,14 €.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter l'excédent de l'exercice d'un montant de 38 805,14 € au compte « Fonds Associatifs », portant le montant de celui-ci à 122 649,75 €.

Question : Existe-t-il une autre solution d'affectation ?

Réponse : Oui, mais il est d'usage dans les associations de maintenir un fond associatif correspondant à un ou deux mois de salaires. Ce fonds associatif est une sécurité de gestion, il retrouvera le niveau qu'il avait au 31/08/2015 avant l'affectation du déficit 2014/2015.

Aucune explication complémentaire n'étant demandée, le Président soumet au vote l'affectation du résultat.

Contre : 0

Abs : 0

Le résultat excédentaire de l'exercice est affecté au compte « Fonds Associatifs » à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET 2016-2017

Le budget 2016-2017 est présenté par Jean-Pierre Rouillé

| BUDGET SAISON 2016-2017 | | | |
|--|--------------------|----------------------------------|--------------------|
| CHARGES | MONTANT | PRODUITS | MONTANT |
| MATERIEL/EQUIPEMENTS | 36 620 € | VENTES | 8 147 € |
| FOURNITURES | 32 247 € | RECETTES ANNEXES | 55 305 € |
| LOCATIONS /SOUS TRAITANCE | 10 254 € | | |
| ENTRETIEN & REPARATION | 10 825 € | | |
| ASSURANCES & FRAIS FEDERAUX | 84 155 € | SUBVENTIONS | 203 643 € |
| DIVERS | 17 814 € | | |
| INTERMEDIAIRES | 41 377 € | | |
| PUBLICITE | 18 300 € | | |
| DEPLACEMENTS & RECEPTIONS | 59 308 € | PRODUITS GESTION COURANTE | 790 905 € |
| FRAIS POSTAUX ET BANCAIRES | 7 335 € | | |
| REMUNERATIONS BRUTES | 520 880 € | PRODUITS FINANCIERS | 1 800 € |
| CHARGES SOCIALES (y compris Taxe s/ les Salaires) | 219 985 € | | |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS | 2 800 € | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 2 100 € |
| TOTAL DES CHARGES | 1 061 900 € | TOTAL DES PRODUITS | 1 061 900 € |

Jean-Pierre Rouillé précise que ce budget a été voté et accepté en Conseil d'Administration le 13 juin dernier.

Questions relatives au budget :

Question : A-t-on une idée du réalisé au 31 décembre 2016 par rapport au budget ?

Réponse : Non, en l'absence de comptable, la saisie des écritures est arrêtée au 30 novembre 2016.

Question : Comment s'effectue la répartition de la subvention municipale ?

Réponse : La subvention est répartie, par le Conseil d'Administration, sur demandes des sections. Les sections les plus subventionnées sont le tennis, le football et la gymnastique sportive. Ces sections accueillent un nombre élevé d'enfants.

Question : Que comprennent les 2 100 € en produits exceptionnels ?

Réponse : Il s'agit des sponsors

Question : Pour quelle raison le montant des produits de gestion courante est inférieur à ceux du réalisé au 31/08/2016 ?

Réponse : Le montant des produits de gestion courante, c'est-à-dire le montant des cotisations est effectivement inférieur au réalisé 2015/2016. Ceci est essentiellement dû au fait que ce budget prévisionnel a été établi au mois d'avril-mai. A cette époque, les informations sur la date de fermeture de la piscine n'étaient pas connues et le risque existait qu'elle soit fermée pendant la saison 2016/2017. La section natation n'a donc pas pu fournir son budget prévisionnel, et celui-ci n'est donc pas intégré ni pour le montant des recettes ni pour celui des dépenses dans ce budget prévisionnel global.

Aucune explication complémentaire n'étant demandée, le Président soumet au vote l'approbation du budget 2016/2017.

APPROBATION DU BUDGET 2016-2017

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le montant du budget 2016-2017.

Contre : 0

Abs : 3

Le budget de l'exercice 2016-2017 est adopté à la majorité.

ÉLECTION DE TROIS MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une seule candidature reçue : Monsieur Olivier Rousselle.

Contre : 0

Abs : 0

M. Olivier Rousselle est élu à l'unanimité.

L'Assemblée Générale Ordinaire, prenant acte de la candidature proposée et entérine la nomination d'Olivier Roussel en tant qu'administrateur.

Puis c'est avec une profonde tristesse que Jean-Pierre Rouillé informe l'assistance du décès de Jean-Pierre Leblon.

Jean-Pierre Le Blon a été champion de France de boxe française en 1968 et 1969.

Il poursuit sa carrière sportive naturellement en devenant éducateur. Il obtient le BE2.

Il s'installe à Viroflay en 1971 puis, en 1973, il crée la section BF au sein de l'USMV. Il quittera la présidence en 2015 avec 150 adhérents.

Il a été membre du Comité Directeur de la Fédération. Il avait été décoré de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Il était citoyen d'honneur de la Ville de Viroflay.

Il nous a quitté à l'âge de 83 ans.

Pour perpétuer sa mémoire, je vous demande une minute de silence.

S'ensuit une minute d'applaudissement comme il est d'usage dans le milieu sportif.

Avant de clore l'Assemblée Générale Ordinaire,

Claude Perrin prend la parole et informe les adhérents :

- de l'opération RandoNet du premier avril prochain pour la rive droite et le 22 avril pour la rive gauche.
- des Olympiades des Villes Amies des 16 et 17 septembre prochain.

Puis c'est au tour de Pascal Mossé, il commence par évoquer les Jeux Olympiques de 2024. Il aborde ensuite la situation de l'USMV en reconnaissant le très gros travail que nous avons fourni. Il informe que la subvention 2017 sera équivalente à celle de 2016. Équipements sportifs et travaux sont passés en revue. À noter la composition du nouveau bureau du tennis dont il se félicite. À ce sujet, il remercie chaleureusement Jacquelin Vézin pour son implication.

Enfin, il nous confirme la nomination d'Émilie Normand au poste de chargé des sports.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

Le président invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Henri GUILLET

Secrétaire

Jean-Pierre ROUILLÉ

Président